



ECHOS DE POUOYIEN

N° 11 — Janvier 1994



Le débroussaillage des rives de l'Aber-Benoît : une opération exemplaire.



Jean-Louis Le Guen remet la médaille de la commune à Jean Calvez, recteur de Plouvien de 1981 à 1993.

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Il m'est très agréable de présenter à chacun d'entre vous, à vos familles, tous mes vœux pour l'année 1994.

Le bonheur, la paix retrouvée, nous l'appelons aussi de nos vœux pour tous ceux qui souffrent de maladie, de guerre, de faim.

L'année 1993 restera l'année de l'Europe, notre pays y est définitivement intégré. C'est une grande espérance pour un nouveau rapprochement des hommes et une paix durable, malgré le sursaut des nationalismes.

Les perspectives économiques mondiales semblent floues et difficiles à cerner avec l'application du GATT. Espérons que les conséquences heureuses l'emportent.

Sur le plan communal, l'année qui s'achève a vu la réalisation de la plupart des objectifs que le conseil municipal s'était fixés : l'assainissement collectif continue à se mettre en place, la salle de sports des écoles sera ouverte au cours de l'année scolaire, le boulodrome, tant souhaité par les adhérents du club des anciens, sera fonctionnel très bientôt, et le sentier littoral sera ouvert aux randonneurs.

La commune de Plouvien a signé un contrat d'aide à l'enfance avec la CAF et contribué à mettre en place la crèche parentale. Par ce contrat Enfance, les associations locales, ayant pour but le développement du bien-être de nos tout-petits, bénéficient d'aides financières pour leur fonctionnement.

La vie de la commune n'est pas seulement faite de réalisations. C'est aussi un état d'esprit que nous souhaitons ouvert et accueillant en direction des nouveaux résidents de la commune.

Cet accueil se fait aussi par les différentes associations sportives, culturelles, familiales, scolaires qui sont toujours assurées de trouver auprès de la municipalité un partenaire attentif.

Notre commune possède une bonne image. Je compte sur chacun pour maintenir cet état d'esprit fait de générosité et de tolérance.

Joie et bonheur à tous pour l'an 1994

Bloavez mad

Le maire,

Jean-Louis Le Guen

SOMMAIRE

- P. 3 1993 : une année à Plouvien.
- P. 8 1993, une année sportive à Plouvien.
- P. 9 Tribune libre à l'opposition municipale.
- P. 10 Le débroussaillage du sentier littoral, une opération exemplaire.
- P. 11 Tribune libre aux associations
- P. 11 L'association "les randonneurs du pays des Abers"
- P. 12 L'association "Bual sant Jaoua"
- P. 13 Crèche - Halte garderie
- P. 14 Plouvien au fil de l'histoire : la bataille de Plouvien.

1993 UNE ANNÉE À PLOUVIEN

Une nouvelle fois, pour notre souvenir, quelques dates parmi d'autres qui ont jalonné une année 1993 fertile en événements.

Si le choix ne peut être tout à fait objectif, la variété des thèmes évoqués permettra à chacun de retrouver, dans le fatras d'une actualité trop dense, ce qui l'a intéressé, touché ou ému et dont il voudrait se souvenir.

Vendredi 8 janvier : les élèves de l'école publique à la neige.

Accompagnés de deux instituteurs et de parents d'élèves, 48 enfants des classes de cours élémentaire et de cours moyen prennent la direction de Malbouzon, petit village de Lozère, pour huit jours de classe de neige.

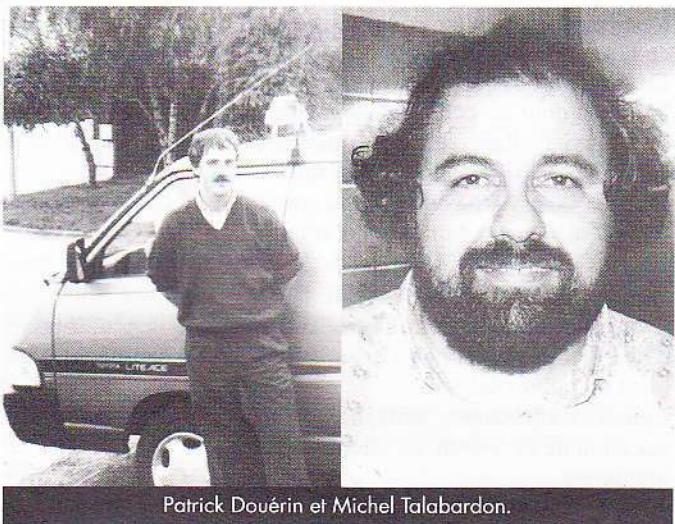


Départ pour la Lozère.

Surprise : la neige avait raté le rendez-vous. Qu'à cela ne tienne : poney, VTT, escalade, patinoire, visite du parc des loups du Gevaudan permettent aux enfants de passer un séjour très agréable.

Lundi 1^{er} février : nouvelles activités commerciales.

Il est de bon ton de ne parler que de récession et d'être pessimiste sur l'évolution économique locale, nationale et mondiale. Les craintes sont souvent justifiées et Plouvien n'échappe pas à la crise.



Patrick Douérin et Michel Talabardon.

Pourtant, l'année est marquée par l'installation de nouveaux artisans, tel Patrick Douérin qui crée une entreprise de transport au service des particuliers.

Début septembre, c'est au tour de Michel Talabardon de s'installer rue de la Libération pour fabriquer et vendre des produits issus de l'agriculture biologique : tartes, quiches, crêpes, pizzas.

Bienvenue et bonne chance à tous deux !

Mardi 2 février : salle de sports des écoles, premiers coups de pelle.

C'est par un accès fait sur la rue de la Libération que commence le principal chantier de l'année 1993 : la salle de sports des écoles, 3^e équipement sportif couvert de la commune après Mespéler et le Châtel.



2 février : premiers coups de pelle.

Trois salles pour 3 000 habitants : n'est-ce pas exagéré ? Non, a jugé le conseil municipal, si l'on considère deux éléments :

- d'abord, l'éloignement de la salle de Mespéler qui ne permet aux enfants des écoles de s'y rendre que de manière exceptionnelle ;
- ensuite, le dynamisme sportif de Plouvien : le développement des sports de salle dans notre commune (tennis, handball, basket-ball, judo) nécessite des équipements de plus en plus adaptés.

L'opportunité s'est trouvée d'y adjoindre un boulodrome couvert pour les pratiquants, de plus en plus nombreux, de cette activité au club du 3^e âge.

Le chantier se déroule tout au long de l'année dans une relative discrétion. Bien qu'implantée en plein bourg, la nouvelle salle de sports est, en effet, insérée entre l'école Saint-Jaoua, la salle polyvalente, quelques maisons particulières et l'entreprise Pailler.

Seul petit accroc : la faillite, durant le chantier, de la société Danno, de Loudéac, chargée de la charpente. Incident sans suite, Danno ayant été rachetée par une autre société qui mène à bonne fin cette partie du chantier.

Cette réalisation coûtera moins de 4 millions de francs et sera financée par la commune avec l'aide du Conseil général. L'ouverture est prévue après les prochaines vacances de Pâques.

D'ici cette période, outre l'achèvement des travaux intérieurs, la commune aménagera les alentours et, notamment, abattra une grande partie du mur qui longe la salle polyvalente.

Vendredi 26 février : école Saint-Jaoua, les enfants ont du talent.

Salle polyvalente comble pour la présentation aux parents et amis du spectacle préparé par les enfants de l'école Saint-Jaoua.

Aidé par Frédéric Linsolas pour la musique, ils ont interprété des comptines et des chants souvent repris en chœur par les spectateurs.



École Saint-Jaoua : un spectacle de qualité.

Deux heures de spectacle de qualité, à la mesure de la préparation particulièrement soignée de cette soirée.

Lundi 1^{er} mars : le centre aéré ouvre... malgré tout.

L'association familiale rurale assure chaque vacance un centre aéré pour les enfants de 3 à 10 ans. Jusqu'en 1992, pas de problème... Mais la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DASS) trouve à redire à l'aménagement des locaux de la salle polyvalente, et menace de retirer son agrément si ses exigences ne sont pas satisfaites.

L'installation de W.-C. adaptés aux enfants, quelques modifications dans la cuisine, voilà qui satisfait la DDASS et permet donc l'ouverture du centre de loisirs durant les vacances de février.

Dimanche 28 mars : Louis Goasduff de nouveau député.

Sur le plan national, les élections législatives donnent une nette victoire à l'opposition. Dans la circonscription de Brest-Rural, Louis Goasduff, député sortant, RPR, est réélu au 2^e tour en battant François Cuillandre, PS.

A Plouvien, les résultats sont les suivants :

1 ^{er} tour :	M. Morize (Front National).....	127
	M. Le Floch (dissident RPR).....	156
	Mme Lagadec (nouvelle citoyenneté).....	52
	M. Briand (les "Verts").....	132
	M. Goasduff (RPR).....	791
	M. Le Janne (divers droite).....	2
	M. Maloïsel (Parti Communiste).....	23
	M. Cuillandre (PS).....	202
	M. Chatonay (divers droite).....	26
	TOTAL.....	1 511
2 ^e tour :	M. Goasduff.....	899
	M. Cuillandre.....	560
	TOTAL.....	1 459

Dimanche 11 avril : les enfants de Skolig al Louarn à l'honneur.

"Gousperou ar Raned" (les Vêpres des Grenouilles) : c'est le titre de la chanson du Barzaz-Breiz qui a été choisie par les enfants de Skolig al Louarn pour la finale régionale du Kan ar Bobl 1993.



Les enfants de Skolig al Louarn.

Déjà interprétée en demi-finales, cette chanson permet aux enfants de Plouvien de gagner le 1^{er} prix dans la catégorie Primaires à la finale régionale qui se déroule à Pontivy.

Lundi 19 avril : opération haies brise-vent.

Pour n'avoir pas été remémbré trop tôt, Plouvien a pu sauver une grande partie de ses talus et de son bocage : l'environnement a été, en effet, au centre des préoccupations de l'aménagement foncier qui a concerné la partie nord de notre commune ces dernières années : les talus, dont la démolition n'était pas indispensable à la restructuration des parcelles, ont été conservés.

Pour autant, trop de talus ont disparu sans raison valable depuis 30 ans, c'est pourquoi la mairie prend l'initiative d'informer les personnes intéressées sur les principes de création de haies brise-vent qui peuvent remplacer les talus et dont l'intérêt est incontestable tant au niveau de l'agriculture que de notre cadre de vie.

Au cours d'une réunion en mairie, plusieurs personnes bénéficient des recommandations de techniciens de la Chambre d'Agriculture pour des travaux qui sont aidés par le département du Finistère.

Vendredi 14 mai : le nouveau POS approuvé.

Commencée en 1989, l'étude de révision du Plan d'Occupation des Sols s'achève avec son approbation par le conseil municipal.

C'est un document rajeuni, modernisé, prenant en compte les enjeux de Plouvien qui va, dorénavant, servir de règle pour la construction. Autorisation plus facile de restauration à la campagne, règlement assoupli au bourg, prévision de l'emprise de la future déviation du bourg entre les routes de Plabennec et de Lannilis, protection plus forte des zones naturelles et boisées : voilà les principales caractéristiques du travail mené par les élus, en concertation avec l'administration de l'équipement.

Mardi 18 mai : la crèche parentale ouvre ses portes.

Plouvien bénéficie d'un nouveau mode de garde des enfants de moins de trois ans.

Pour la première fois, 11 enfants sont accueillis dans la maison louée par la commune et aménagée par l'association "Au Clair de la Lune", rue de l'Argoat.

Cette ouverture est le résultat de l'initiative de parents de Plouvien dont les enfants étaient en garde à la crèche parentale de Plouvien. Relayée par la mairie, le Conseil général et la CAF, l'idée s'est concrétisée en moins de un an.

Le succès est immédiat, prouvant que ce mode de garde répond réellement à un besoin (voir p. 13).

Dimanche 27 juin : rallye pédestre, le retour.

Les "Gribus" reprennent l'excellente initiative de réunir périodiquement les principales associations de Plouvien pour organiser un rallye pédestre.

Épreuves amusantes, ambiance détendue, temps magnifique, occasion de découvrir les chemins piétons de Plouvien, public nombreux...

Tout a concouru au succès de cette journée, clôturée par un buffet campagnard, et à laquelle ont participé 250 personnes. Vivement 1995 pour la prochaine édition !

Samedi 31 juillet : Plouvien-Moïscica, aider Cristi.

Lors des voyages à Moïscica, que parraine notre commune, les délégations de Plouvien avaient fait la connaissance du jeune Cristi Pavel, 20 ans, victime de graves brûlures en 1987 suite à une électrocution.

L'association "Plouvien-Moïstica" a décidé d'aider à l'appareillage de ce jeune homme pour lui permettre d'acquérir une plus grande autonomie.

Cristi Pavel est accueilli à Plouvien pendant deux semaines. Au cours de son séjour, il rencontre un chirurgien prothésiste au centre de Kerpape près de Lorient. La pose de ses prothèses pourrait se dérouler en 1994.

Par ailleurs, du 5 au 13 juin, un convoi, dans lequel avaient notamment pris place Pierre Guével, Maryvonne Butel et Gaby Kerdraon, a permis la livraison d'un fauteuil dentaire à l'hôpital de Smeeni ainsi que des fournitures scolaires à l'école de Moïstica.

Vendredi 2 juillet : transport scolaire, passage de relais.

169 enfants en 1974, seulement 73 en 1993 : la chute inexorable des clients du transport scolaire rend de plus en plus difficile la gestion de cette activité.



Le transport scolaire : un service public indispensable.

La diminution du nombre d'enfants vivant à la campagne ne facilite pas l'organisation de ce service, et la baisse va se poursuivre.

C'est donc en plein accord avec l'association "Familles rurales" de Plouvien, responsable depuis 1961, que la commune prend le relais.

Pour les usagers, peu de changements, sinon l'obligation de s'inscrire en mairie : les tarifs pour les familles restent sensiblement les mêmes, une grande partie du coût étant supportée par le département et la commune.

Une manifestation d'amitié marque la reconnaissance à l'égard de ceux qui, depuis 32 ans, gestionnaires du service ou responsables de quartier, ont œuvré à sa bonne marche.

Jeudi 22 juillet : centre aéré, départ pour la Haute-Savoie.

Excellente initiative de l'association "Familles rurales" de Plouvien : 24 jeunes de la commune, âgés de 8 à 14 ans, partent pour un séjour de deux semaines à Larringues, en Haute-Savoie.

Ce camp, dirigé par Joëlle Pailler, secondée par trois animateurs, permet la découverte d'Évian, du lac Léman et de Genève.

Ce n'est pas la seule initiative de l'association puisque, dans le cadre du centre de loisirs, accueilli cette année à l'école publique, dix enfants se rendent à l'île de Batz et 14 autres autres s'initient à l'équitation à Porspoder.

Une expérience à renouveler.

Mardi 7 septembre : au revoir Monsieur le recteur.

Près de 200 paroissiens se retrouvent à la salle polyvalente pour prendre congé de Jean Calvez, recteur de Plouvien depuis 1981, qui se retire à Goulven.



M. Yvinec, nouveau recteur, avec Francis Tréguer et Étienne Le Jeune.

Intervenant tour à tour, René Monfort, Jean-Louis Le Guen et Louis Goasduff saluent les qualités humaines de Jean Calvez, sa simplicité et la qualité des relations qu'il a su entretenir avec tous.

Il est remplacé par M. Yvinec auparavant recteur de Pluguffan.

Vendredi 24 septembre : assainissement troisième tranche.

La boucle sera bientôt bouclée. En 1989, la commune s'était lancée dans la réalisation du tout-à-l'égout au bourg. Cette fois, le conseil municipal décide le lancement de la troisième tranche qui concerne la rue Brizeux, la place de la Gare et la partie non encore raccordée de la rue de la Libération : 45 maisons au total pour un coût de 800 000 F environ.



Les travaux d'assainissement entraînent des dégâts de la voirie.

Les travaux seront réalisés début 1994. À leur achèvement, deux maisons sur trois du secteur aggloméré de Plouvien (dont la totalité des maisons du bourg) seront raccordées au réseau d'assainissement.

Un chantier considérable qui se sera étalé sur quatre ans et aura coûté près de un milliard de centimes.

Samedi 2 octobre : Anna-Vari Arzur décorée.

L'ordre de l'Hermine a pour vocation d'honorer des personnalités dont la vie est consacrée à la défense de la Bretagne et de la langue bretonne.

Succédant à des personnalités aussi éminentes que Pierre-Jackez Hélias, Henri Queffelec, Glenmor ou René Pléven, Anna-Vari Arzur se voit décerner le collier d'Hermine pour son action déterminée en faveur de la langue bretonne. Anna-Vari est l'initiatrice et la responsable de Skolig al Louarn, centre culturel breton qui a connu bien des vicissitudes après l'écroulement d'un pignon le 8 octobre 1991.



Une activité à Skolig al Louarn. À droite, Anna Vari Arzur.

Aujourd'hui rénové, ce centre culturel accueille des expositions diverses, des ouvrages et un musée où sont présentés plusieurs centaines d'objets anciens.

Dimanche 17 octobre : familles rurales, un demi-siècle !

C'est l'association de Plouvien qui réunit, et de loin, le plus d'adhérents et qui assure le plus d'activités. Qu'on en juge : le transport scolaire (jusqu'en 1993), la Ruche, les camps de voile, la piscine, la bourse aux vêtements, la couture, la foire aux jouets, les centres aérés, les bilans de santé, la micro-informatique et, petite dernière, la ludothèque.



"Familles rurales" : cinq présidents successifs.

Toutes ces activités sont mises en œuvre par des sections autonomes, gage de dynamisme et de responsabilité, coordonnées par un bureau qui assure la cohérence et veille à l'équilibre financier.

À l'occasion du cinquantième anniversaire du mouvement au niveau national, l'association "Familles rurales" de Plouvien organise un repas suivi d'un après-midi récréatif.

Samedi 30 octobre : un Plouviennois champion d'Europe.

L'an dernier, les "Échos de Plouvien" avaient consacré un article à Jean-Luc Pailler, fils de Francine et René, de Kerglien. Jean-Luc avait gagné le championnat de France de rallye cross en 1991 et 1992, réalisant au cours de cette deuxième année le grand chelem : 11 épreuves, 11 victoires. À cette occasion, il nous annonçait son intention de concourir pour le titre de champion d'Europe en 1993.

Eh bien, c'est fait ! Au volant d'une Citroën BX 4 x 4, Jean-Luc Pailler remporte à Hambourg (Allemagne) la dernière

des onze épreuves du championnat d'Europe et coiffe sur le poteau le précédent leader, un Suédois.

Bien entendu, il gagne parallèlement une nouvelle fois le championnat de France de rallye cross. Bravo !

Dimanche 7 novembre : ouverture du sentier littoral.

Plus de 300 bénévoles, originaires de tout le Finistère, se retrouvent sur les bords de l'Aber-Benoît pour débroussailler le littoral entre Tariec et Tréglonou.

Une action collective exemplaire (voir p. 10).



Débroussaillage : des bénévoles plouviennois au travail.

Jeudi 11 novembre : cri d'alarme pour la chapelle de Saint-Jaoua.

Sous le titre "coup de tocsin pour un joyau en péril", un article du "Télégramme de Brest" attire l'attention sur l'état de la chapelle de Saint-Jaoua, magnifique édifice qui mériterait des travaux intérieurs.

La création de l'association "Bual Sant-Jaoua", qui regroupe entre autres les habitants du quartier, devrait contribuer à ce que le service de protection des monuments historiques fixe rapidement la liste des travaux à entreprendre (voir p. 12).

Mardi 23 novembre : adieu à Ernest Jestin.

Emporté par un cancer, le père Ernest Jestin décède après une vie de missionnaire en Haïti.

Né à Mespéler, il y a 80 ans, dans une famille de 12 enfants, prêtre à 25 ans, Ernest Jestin est rapidement devenu vicaire puis curé en Haïti.

En l'absence d'évêque, il a longtemps administré le diocèse des Cayes, ce qui l'a conduit à la dignité de prélat de Sa Sainteté.

Comme ses frères, Aimé, décédé, et Émile, Ernest Jestin revenait régulièrement à Plouvien où il avait gardé de nombreux amis.

Mercredi 1^{er} décembre : la sécurité de la circulation du bourg.

La traversée du bourg par les automobiles est souvent trop rapide et dangereuse, en particulier à l'entrée et à la sortie côté Plabennec.

C'est pourquoi, la mairie a demandé à la direction départementale de l'équipement de préparer un projet de rétrécissement des voies, seul moyen vraiment efficace pour réduire la vitesse.

Ce projet est présenté au cours d'une réunion publique par M. Madec, ingénieur à l'équipement, et par le maire et ses

adjoints. Plus de 50 personnes en prennent connaissance et émettent des suggestions et des observations.



Le conseil municipal approuve définitivement le projet sur la section rue de Besquien, rue des Glénan qui sera réalisé en 1994.

La partie la plus longue, de l'intersection de la route de Gouesnou à la rue de Kerprigent, sera normalement menée à bien en 1995.

Vendredi 3 décembre : le contrat Enfance est signé.

La création de la crèche parentale "Au Clair de la Lune" a donné à la commune et à la caisse d'allocations familiales, qui ont l'une et l'autre aidé à cette création, l'occasion de réfléchir à la mise en œuvre d'un contrat Enfance.

De quoi s'agit-il ? Sur une période de cinq ans, la commune s'engage à augmenter son effort financier pour les enfants (crèche, centres aérés, haltes d'accueil...) et la CAF s'engage à participer financièrement à cet effort.



La signature officielle par Jean-Louis Le Guen et par M. Le Tual, président de la caisse d'allocations familiales du Nord-Finistère, de ce contrat Enfance, se déroule en mairie en présence de toutes les personnes concourant au bien-être de nos enfants.

Plouvien se distingue, une nouvelle fois, par le dynamisme de son action pour le cadre de vie de ses jeunes : équipements scolaires et sportifs, centre aéré et, maintenant, crèche parentale. Peu de communes de la taille de Plouvien s'engagent, en effet, dans un tel contrat.

Vendredi 10 décembre : naissance de l'association des randonneurs.

Les "Randonneurs du Pays des Abers" : c'est le joli nom que s'est donné la troisième association créée à Plouvien en 1993.

Près de 60 personnes y ont adhéré dans le but, en toute simplicité, d'effectuer des randonnées pédestres pour prendre l'air et découvrir la nature.

Déjà, de nombreux marcheurs avaient participé le 7 novembre au débroussaillage du sentier littoral ou à la préparation du repas.

Cette création est aussi une récompense pour l'équipe municipale : depuis 1983, malgré les difficultés, elle n'a pas ménagé ses efforts pour conserver et valoriser les chemins piétons, qui font partie intégrante du patrimoine de Plouvien.

Jo Mingant est le premier président des "Randonneurs du Pays des Abers" (voir p. 11).

Vendredi 17 décembre : la communauté de communes, enfin !

Quel feuilleton ! Apparemment tout était simple : encouragées par le préfet et le sous-préfet de l'époque, les communes du SIVOM de Plabennec avaient décidé, en 1992, de transformer cet organisme en une "communauté de communes".

Pourquoi ? Parce que les nouveaux problèmes qui se posent à l'échelle de notre canton, économie, tourisme, logement social, aménagement... nécessitent un organisme de coopération plus souple et plus moderne que le SIVOM.

Début juin 1993, rien ne va plus ! Le canton de Plabennec est fortement invité à s'associer aux cantons de Lannilis et de Lesneven pour une grande communauté de 50 000 habitants. Le SIVOM de Plabennec n'accepte pas ce diktat : une telle idée lui paraît dans l'immédiat source de gaspillage, de complication et de querelle entre les communes concernées.

Finalement, le bon sens l'emporte et, après avis d'une commission départementale, le préfet du Finistère signe l'arrêté créant la communauté des communes de la région de Plabennec regroupant Plouvien, Plabennec, Bourg-Blanc, Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Coat-Méal et Loc-Brévalaire.

C'est un pari sur l'avenir mais surtout la traduction d'une volonté. Celle de travailler ensemble pour améliorer le cadre de vie des 16 000 habitants de notre jeune communauté.

Le 30 décembre, Jean-Louis Le Guen, Christian Calvez, Hervé Le Roux, Yves L'Hostis et Jo Le Gall sont élus délégués titulaires à la communauté de communes ; les suppléants sont Dominique Bergot, Yves Quénéa et Henri Tréguier.

1993 : UNE ANNÉE SPORTIVE À PLOUVIEN

Que serait l'animation de notre commune sans le sport et sans les initiatives des nombreux clubs sportifs de Plouvien ? Qu'on en juge par ce trop bref panorama de leurs activités en 1993.

L'AS Plouvien Football - 176 licenciés.

Jean-Marie Bergot en a été élu président le 21 mai en remplacement de Gilbert Grigol ; Jean-Jacques Manach a, quant à lui, été élu président du Football loisirs du district du Nord-Finistère.



L'extension du club house.

À ce jour, l'équipe fanion joue toujours pour le titre et la montée en division d'honneur régional tandis que les autres équipes connaissent le plus souvent de bons résultats. Soulignons l'extension en 1993 du club-house du stade Jo Bothorel grâce au bénévolat des licenciés et à l'aide en argent et en personnel de la commune : un vrai petit palais pour l'ASP.

Il faut aussi noter le remarquable effort de l'ASP en faveur des enfants de moins de 13 ans qui bénéficient d'un entraînement de qualité, et pour l'animation de la commune : ceux qui ont participé le 10 novembre au "repas du pêcheur" pourront en témoigner.

Le basket des Abers a franchi en 1993 le cap de 100 licenciés soit trois fois plus qu'en 1991.



Le conseil municipal en visite sur le chantier de la salle des sports.

Neuf équipes sont engagées en championnat, dont une équipe de cadets.

Présidé par le dynamique Alain Simon, le basket des Abers attend avec impatience l'achèvement de la salle de sports du bourg. Cette salle lui sera en effet affectée en priorité, celle de Mespéler restant au handball et celle du Châtel au tennis.

Une excellente initiative des clubs de basket et de hand : l'organisation conjointe d'un loto chaque année, qui permet de conjuguer les efforts et prouve le bon état d'esprit régnant entre les deux sports.

Le handball club, présidé par Monique Léon, a l'équipe sportive de Plouvien la plus titrée : l'équipe fanion des féminines seniors joue en effet en division régionale 1.

Quatre montées consécutives en 4 ans : cette année, c'est plus dur puisque, actuellement, l'équipe compte seulement deux victoires. L'objectif est le maintien.

Autres innovations : la renaissance d'une équipe seniors gars, dissoute il y a quelques années et l'organisation d'une journée d'initiation pour les enfants des écoles. Le club compte 75 licenciés.

Le club de tennis compte près de 100 licenciés et a accumulé les bons résultats en 1993 tant au niveau des équipes féminines que masculines.

Principal sujet de fierté pour Daniel Rioualen, son président : le travail auprès des jeunes, le club ayant engagé trois équipes de garçons et une équipe de filles en 1993.

Le club de judo est en pleine expansion : déjà 50 licenciés pour un sport encore jeune à Plouvien et un entraîneur de talent : Gilles Lasquelles.

Deux nouvelles ceintures noires ont couronné en 1993 les efforts des adhérents : Ingrid Ségur et Yann Boulic.

Le club cyclotouriste voit ses effectifs progresser chaque année et compte aujourd'hui 50 licenciés partagés entre VTT et routiers.

Présidé par Jo Corre, il organise chaque dimanche des randonnées pour les adhérents et a, une nouvelle fois, largement contribué à l'animation de la commune en 1993 : sortie des demi siècles du département et d'ailleurs le 12 juin, randonnée des Moulins le 13 juin, raid de 200 km pour les routiers et de 120 km pour les vététistes le 20 juin, Tro ar Barez réunissant plus de 120 participants le 3 octobre.

Un club sympathique où l'amitié et la solidarité prennent le pas sur l'esprit de compétition.

La Pédale plouvienne compte 20 licenciés et est présidée par François Simon.

L'année 1993 a été d'abord marquée par les quatre critères constituant le premier trophée des Abers qui s'est déroulé les 16, 17 et 18 juillet : plateau relevé, course très ouverte, une épreuve à renouveler pour fidéliser le public de Plouvien, toujours passionné par le sport cycliste.

Huit victoires et neuf places de second ont couronné un club qui a retrouvé, selon son président, ambiance et résultats.



Une partie des coureurs de la Pédale plouviennaise.

Les Cavaliers du Léon sont présidés par Jean-Yves Le Gall. Ce sport loisirs connaît un remarquable essor depuis quelques années.

En participant à la sauvegarde et au défrichage des chemins ruraux, les 50 membres du club se sont donné l'opportunité de balades et de randonnées à cheval dans nos campagnes.

Pour maintenir la solidarité entre ses membres, un bulletin de liaison est édité trois ou quatre fois par an.

La gymnastique féminine compte 40 membres, le club est présidé par Jeanine Lossouarn qui, avec Malou Le Roux, anime chaque lundi soir la gymnastique douce à 19 h 30 ou plus rythmée à 20 h 30.

Ambiance à la fois sportive et détendue et un excellent moyen de se maintenir en forme pour les Plouviennaises.

Ainsi donc, près de 600 personnes, soit plus de 20 % de la population, sont licenciées dans un de nos clubs sportifs. Et encore, ce récapitulatif est incomplet car on pourrait, légitimement, y ajouter celles et ceux qui se retrouvent dans d'autres activités de loisirs : les randonneurs, dont les Échos de Plouvien parlent par ailleurs, la chasse, le ball-trap ou encore la danse bretonne et folklorique qui connaît cette année un remarquable succès.

Si la pratique sportive et de loisirs est une mesure du dynamisme d'une commune, on pourra encore longtemps chanter : "Eh non ! Eh non, Plouvien sports n'est pas mort...!"

TRIBUNE LIBRE À L'OPPOSITION MUNICIPALE

Les vœux des élus de la liste "Entente et Progrès"

"Celui qui parle trop est un bourreau, mais celui qui ne parle pas assez est un voleur", disait Maxime Piolot qui est chanteur, et aussi conseiller en communication.

Il n'est pas toujours facile de trouver le juste équilibre dans l'expression, celui qui permet de se faire entendre et de convaincre... au conseil municipal de Plouvien comme dans beaucoup d'autres endroits ! Plusieurs sujets ont donné lieu à débats en 1993. Nous avons souhaité nous exprimer sur quelques-uns d'entre eux.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'année 1993 aura vu l'aboutissement de projets de communautés de communes, dont celle de la région de Plabennec. Elles ont été souhaitées par les pouvoirs publics pour une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des politiques de développement et d'aménagement des collectivités locales. En découlent plusieurs dangers :

- celui de déplacer les centres de décision : que Plouvien y perde certaines initiatives et que d'autres communes ne nous imposent un certain nombre de choix contraires à nos intérêts.
- celui d'un coût de fonctionnement élevé : en superposant à des structures existantes, de nouvelles structures administratives, nos élus seraient amenés à accroître la fiscalité pour un service amoindri.

Le choix du périmètre de cette communauté, c'est-à-dire le même que celui du SIVOM, permet de limiter ces risques ; ce choix était indispensable pour permettre aux statuts de cette nouvelle collectivité de préserver l'identité de chaque commune.

Au conseil municipal de Plouvien, les différentes voix de la commune et de ses élus doivent pouvoir s'exprimer et se faire entendre pour la défense des intérêts de chacun. Au sein de la communauté de communes la voix de la commune de Plouvien doit éviter les sons discordants. Pour notre part, nous nous y emploierons dans un souci d'efficacité.

EAU

L'équilibre du budget de l'eau est atteint. Une nouvelle tarification permettant aux abonnés de payer l'eau (réellement) consommée a été adoptée. Ces deux points faisaient partie des revendications que nous avons exprimées à plusieurs reprises. Nous estimons cependant que tous les moyens n'ont pas encore été mis en œuvre pour assurer à long terme la distribution d'une eau de qualité et à faible coût. Une bonne connaissance de notre sous-sol et des nappes phréatiques est nécessaire pour envisager des forages et assurer une indépendance qui nous fait défaut. Ceci est possible sans gêner notre agriculture.

URBANISME

Une nouvelle politique de l'habitat est indispensable pour permettre d'assurer l'avenir de Plouvien. Une étude de faisabilité permettant d'envisager l'aménagement de quelques logements sociaux sera réalisée. C'est un premier pas, timide, que nous saluons néanmoins. Par ailleurs, après achèvement des travaux d'assainissement, il devient urgent d'assurer aux usagers des voies publiques un meilleur confort et une sécurité accrue.

CESSION DE ROUTES À L'AFR

La municipalité a souhaité transférer à la commune la propriété des routes construites par l'association foncière de remembrement. Il nous paraît logique que ce transfert au domaine communal soit fait un jour. Nous avons pourtant jugé que c'était trop tôt : il nous paraissait cohérent de vérifier la résistance de ces routes aux intempéries d'un hiver pour éviter un transfert de charges au budget de la commune, prématurément.

Plusieurs sujets traités dans la clarté, en recherchant l'intérêt de la collectivité, ont trouvé des solutions heureuses. Plusieurs de nos revendications ont été entendues. Au conseil municipal de Plouvien, autant qu'ailleurs, chacun se doit d'écouter et tâcher de comprendre l'autre. C'est possible sans complaisance et c'est surtout un gage de résultats !

BLOAVEZ MAD D'AN HOLL.

LE DÉBROUSSAILLAGE DU SENTIER LITTORAL

Une opération exemplaire

À la découverte de... l'Aber-Benoît

L'Aber-Benoît, "*Aber-Beniget*" en breton, estuaire sinueux et encaissé, au chenal profond et largement ouvert, pénètre dans les terres sur une longueur de 8 kilomètres jusqu'à Tariec.

Le cours de l'Aber est dominé jusqu'à Plouvien sur les deux rives par des futaies et des bouquets de verdure qui forment un paysage agréable et charmeur.

Le nom "Aber-Benoît" a été étendu à une branche est du réseau et prend sa source sur la commune de Saint-Divy.

Tout au long de l'Aber-Benoît, plusieurs points de vue permettent d'admirer au gré des saisons hérons cendrés, aigrettes, tadornes...

Le bassin de l'Aber-Benoît comportait au début du siècle plus de 100 moulins à eau. Les traces de leur existence sont encore nombreuses, et plusieurs tournent encore aujourd'hui.

La randonnée sur les rives de l'Aber-Benoît et sur les communes riveraines est le moyen idéal de découvrir toutes ces richesses et mille autres encore.

Plouvien, commune maritime ? Quelle plaisanterie, disent certains. Ils ont tort. Car notre commune bénéficie en effet de 3,5 km de littoral à partir de Tariec jusqu'à l'embouchure de l'Aber-Benoît.

3,5 km sur les 1 134 km de façade maritime du Finistère, c'est bien peu. C'est peu et ça peut même devenir rien du tout si l'accès en est rendu impossible, soit par les propriétés privées soit plus simplement par les ronces.

Un moyen : la loi littoral

Une loi du 31 décembre 1976 prévoit que les propriétaires de terrains doivent laisser une bande de trois mètres libre en bordure de mer : c'est ce qu'on appelait il y a deux siècles le "chemin des Douaniers". Tombé en désuétude, ce devoir renaît par suite du changement dans le mode de vie des Français.

Encore faut-il vouloir appliquer cette loi et prendre les moyens de rendre le passage en question réellement accessible au public.

C'est ce qu'ont décidé le maire et le conseil municipal de Plouvien.

Pourquoi ? Tout simplement parce que l'accès au littoral, comme les chemins piétons sont des atouts touristiques et donc économiques de premier plan pour Plouvien ; et aussi parce que l'Aber-Benoît constitue un paysage magnifique qui n'avait aucune raison d'être soustrait aux yeux des promeneurs.

Une large concertation

Le plus dur restait à faire : concrétiser cette décision administrative. L'idée d'une grande journée de débroussaillage sur les 9 km entre Tariec et Tréglonou a germé en fin 1992. Les initiateurs en ont été, outre Jean-Louis Le Guen et Francis Quiviger, maire de Tréglonou, Raymond Chevalier, président départemental de la fédération française de randonnées pédestres (FFRP) et Dominique Couture, technicien à la direction départementale de l'équipement.



Les chevilles ouvrières de l'opération : de gauche à droite : R. Chevalier, J.-L. Le Guen, F. Quiviger, D. Couture.

Appel aux bénévoles et surtout aux randonneurs ; organisation très précise du travail par équipe ; répartition de la restauration entre les deux communes : à Plouvien, le solide kig-ha-farz du midi, à Tréglonou, le casse-croûte et l'apéritif : le dimanche 7 novembre à huit heures tout était fin prêt.

Une journée mémorable

Une véritable opération militaire dans une ambiance de fête : répartis en huit équipes, 360 bénévoles de tout le Finistère, dont un nombre appréciable de Plouviennois, ont mané toute la journée la débroussailleuse, la tronçonneuse, la hache, la fourche, la faucille ou l'huile de coude, tandis qu'une vingtaine d'autres préparaient le repas ou nettoyaient la salle polyvalente.

Au bout du compte, un franc succès, salué par des bénévoles fourbus, heureux d'avoir mené le travail à son terme et... une seule entorse à soigner pour la Croix Rouge.

Un bilan très positif

Pour Plouvien, cette opération constitue une économie substantielle : il aurait fallu sinon faire appel à des entreprises, peu adaptées à ce type de travail ; cela aurait forcément coûté beaucoup plus cher.

Le succès de la journée du 7 novembre est aussi un sujet de fierté pour la mairie à un autre titre : non seulement les propriétaires ont accepté cette servitude mais la plupart ont répondu à l'invitation du maire pour partager le kig-ha-farz avec les débroussaillieurs. Ceci peut constituer une incitation pour les communes voisines et amies qui n'osent franchir un pas, de toute manière inéluctable à terme. Cette attitude des propriétaires est d'autant plus méritoire que la servitude ainsi créée n'est pas indemnisée : regrettable lacune de la loi qu'a dénoncée le conseil municipal de Plouvien.

Aujourd'hui, quelques travaux restent à réaliser pour "adoucir" certains passages encore abrupts, et la "grande inauguration" est prévue en avril 1994. Ensuite, il faudra, bien sûr, entretenir ce sentier.

Plus généralement, cette journée peut être une grande leçon pour tous : de grands esprits prétendent que le bénévolat est mort et que chacun se replie sur soi. L'ouverture du sentier littoral, par près de 400 bénévoles, témoigne qu'il n'en est rien. La passion peut faire bouger les montagnes et rouvrir à la promenade des chemins que l'on croyait, à tort, définitivement interdits.



Les rives de l'Aber-Benoît : un site magnifique à découvrir.

TRIBUNE LIBRE AUX ASSOCIATIONS

Trois nouvelles associations ont vu le jour à Plouvien en 1993 : l'association gestionnaire de la crèche parentale "Au Clair de la Lune", l'association des "Randonneurs du Pays des Abers" et "Bual Sant Jaoua" dont la vocation est de contribuer à la sauvegarde et à la réhabilitation de la chapelle et de son environnement.

Ces trois créations témoignent de la variété des préoccupations de nos concitoyens et du dynamisme de la vie associative dans notre commune.

Les "Échos de Plouvien" leur donnent la parole.

L'ASSOCIATION "LES RANDONNEURS DU PAYS DES ABERS"

Au mois de décembre 1992, quelques personnes se sont groupées pour organiser des randonnées pédestres à Plouvien.

En une année, 52 sorties ont été organisées dont cinq à l'extérieur de la commune avec une participation de quinze à vingt personnes par randonnée.

Ah ! quelle est belle la nature en toute saison. Au printemps, nous découvrons, au travers du feuillage verdoyant, les nids des passereaux et notre marche est égayée par les chants des pinsons, mésanges, berges-ronnettes, rossignols, merles ou autres grives.



Départ pour la randonnée.

LE DÉBROUSSAILLAGE DU SENTIER LITTORAL

Une opération exemplaire

À la découverte de... l'Aber-Benoît

L'Aber-Benoît, "*Aber-Beniget*" en breton, estuaire sinueux et encaissé, au chenal profond et largement ouvert, pénètre dans les terres sur une longueur de 8 kilomètres jusqu'à Tariec.

Le cours de l'Aber est dominé jusqu'à Plouvien sur les deux rives par des futaies et des bouquets de verdure qui forment un paysage agréable et charmeur.

Le nom "Aber-Benoît" a été étendu à une branche est du réseau et prend sa source sur la commune de Saint-Divy.

Tout au long de l'Aber-Benoît, plusieurs points de vue permettent d'admirer au gré des saisons hérons cendrés, aigrettes, tadornes...

Le bassin de l'Aber-Benoît comportait au début du siècle plus de 100 moulins à eau. Les traces de leur existence sont encore nombreuses, et plusieurs tournent encore aujourd'hui.

La randonnée sur les rives de l'Aber-Benoît et sur les communes riveraines est le moyen idéal de découvrir toutes ces richesses et mille autres encore.

Plouvien, commune maritime ? Quelle plaisanterie, disent certains. Ils ont tort. Car notre commune bénéficie en effet de 3,5 km de littoral à partir de Tariec jusqu'à l'embouchure de l'Aber-Benoît.

3,5 km sur les 1 134 km de façade maritime du Finistère, c'est bien peu. C'est peu et ça peut même devenir rien du tout si l'accès en est rendu impossible, soit par les propriétés privées soit plus simplement par les ronces.

Un moyen : la loi littoral

Une loi du 31 décembre 1976 prévoit que les propriétaires de terrains doivent laisser une bande de trois mètres libre en bordure de mer : c'est ce qu'on appelait il y a deux siècles le "chemin des Douaniers". Tombé en désuétude, ce devoir renaît par suite du changement dans le mode de vie des Français.

Encore faut-il vouloir appliquer cette loi et prendre les moyens de rendre le passage en question réellement accessible au public.

C'est ce qu'ont décidé le maire et le conseil municipal de Plouvien.

Pourquoi ? Tout simplement parce que l'accès au littoral, comme les chemins piétons sont des atouts touristiques et donc économiques de premier plan pour Plouvien ; et aussi parce que l'Aber-Benoît constitue un paysage magnifique qui n'avait aucune raison d'être soustrait aux yeux des promeneurs.

Une large concertation

Le plus dur restait à faire : concrétiser cette décision administrative. L'idée d'une grande journée de débroussaillage sur les 9 km entre Tariec et Tréglonou a germé en fin 1992. Les initiateurs en ont été, outre Jean-Louis Le Guen et Francis Quiviger, maire de Tréglonou, Raymond Chevalier, président départemental de la fédération française de randonnées pédestres (FFRP) et Dominique Couture, technicien à la direction départementale de l'équipement.



Les chevilles ouvrières de l'opération : de gauche à droite : R. Chevalier, J.-L. Le Guen, F. Quiviger, D. Couture.

Appel aux bénévoles et surtout aux randonneurs ; organisation très précise du travail par équipe ; répartition de la restauration entre les deux communes : à Plouvien, le solide kig-ha-farz du midi, à Tréglonou, le casse-croûte et l'apéritif : le dimanche 7 novembre à huit heures tout était fin prêt.

Une journée mémorable

Une véritable opération militaire dans une ambiance de fête : répartis en huit équipes, 360 bénévoles de tout le Finistère, dont un nombre appréciable de Plouviennois, ont managé toute la journée la débroussailleuse, la tronçonneuse, la hache, la fourche, la faucille ou l'huile de coude, tandis qu'une vingtaine d'autres préparaient le repas ou nettoyaient la salle polyvalente.

Au bout du compte, un franc succès, salué par des bénévoles fourbus, heureux d'avoir mené le travail à son terme et... une seule entorse à soigner pour la Croix Rouge.

Un bilan très positif

Pour Plouvien, cette opération constitue une économie substantielle : il aurait fallu sinon faire appel à des entreprises, peu adaptées à ce type de travail ; cela aurait forcément coûté beaucoup plus cher.

Le succès de la journée du 7 novembre est aussi un sujet de fierté pour la mairie à un autre titre : non seulement les propriétaires ont accepté cette servitude mais la plupart ont répondu à l'invitation du maire pour partager le kig-ha-farz avec les débroussaillers. Ceci peut constituer une incitation pour les communes voisines et amies qui n'osent franchir un pas, de toute manière inéluctable à terme. Cette attitude des propriétaires est d'autant plus méritoire que la servitude ainsi créée n'est pas indemnisée : regrettable lacune de la loi qu'a dénoncée le conseil municipal de Plouvien.

Aujourd'hui, quelques travaux restent à réaliser pour "adoucir" certains passages encore abrupts, et la "grande inauguration" est prévue en avril 1994. Ensuite, il faudra, bien sûr, entretenir ce sentier.

Plus généralement, cette journée peut être une grande leçon pour tous : de grands esprits prétendent que le bénévolat est mort et que chacun se replie sur soi. L'ouverture du sentier littoral, par près de 400 bénévoles, témoigne qu'il n'en est rien. La passion peut faire bouger les montagnes et rouvrir à la promenade des chemins que l'on croyait, à tort, définitivement interdits.



Les rives de l'Aber-Benoît : un site magnifique à découvrir.

TRIBUNE LIBRE AUX ASSOCIATIONS

Trois nouvelles associations ont vu le jour à Plouvien en 1993 : l'association gestionnaire de la crèche parentale "Au Clair de la Lune", l'association des "Randonneurs du Pays des Abers" et "Bual Sant Jaoua" dont la vocation est de contribuer à la sauvegarde et à la réhabilitation de la chapelle et de son environnement.

Ces trois créations témoignent de la variété des préoccupations de nos concitoyens et du dynamisme de la vie associative dans notre commune.

Les "Échos de Plouvien" leur donnent la parole.

L'ASSOCIATION "LES RANDONNEURS DU PAYS DES ABERS"

Au mois de décembre 1992, quelques personnes se sont groupées pour organiser des randonnées pédestres à Plouvien.

En une année, 52 sorties ont été organisées dont cinq à l'extérieur de la commune avec une participation de quinze à vingt personnes par randonnée.

Ah ! quelle est belle la nature en toute saison. Au printemps, nous découvrons, au travers du feuillage verdoyant, les nids des passereaux et notre marche est égayée par les chants des pinsons, mésanges, bergeronnettes, rossignols, merles ou autres grives.



Départ pour la randonnée.

Soudain, au contour d'un chemin, on perçoit le bruissement d'un ruisseau au bord duquel un héron cendré en action de pêche s'envole à notre vue.

Les émanations d'oxygène de la fonction chlorophyllienne, nous enveloppent de ses bienfaits et nous respirons à pleins poumons au contact de cette nature. Puis, dans un paysage paradisiaque de verdure, au fond d'une vallée encaissée, se dessine un moulin témoin de l'histoire locale du début du siècle.

Au fur et à mesure de notre progression, le dépaysement est permanent et nous sommes, tour à tour, émerveillés par un calvaire, une chapelle ou un manoir qui attestent de la richesse de notre patrimoine religieux et architectural.

Pendant la période estivale, un arrêt des randonnées est programmé.

À l'automne, c'est la reprise et les feuilles mortes multicolores jonchent déjà nos sentiers et crissent sous les semelles des marcheurs. Certains en profitent pour ramasser quelques châtaignes encore dans leurs bogues.

En hiver, quelques sorties sont annulées en raison des rigueurs du temps.

Donc, après une année d'expérimentation et en raison du nombre croissant de participants aux diverses randonnées, il a été décidé de créer une association.

L'assemblée constitutive s'est déroulée le vendredi 10 décembre à la salle polyvalente en présence d'une trentaine de personnes.

Cette association a été dénommée "Les Randonneurs du pays des Abers" et la cotisation annuelle fixée à trente francs.

Le bureau, qui a été élu à l'unanimité, se compose comme suit :

Président : Mingant Jo, 232, rue des Vergers Plouvien

Vice-présidents : Le Roux Louis, Saint-Jean Plouvien
Le Jeune Maurice, Croaz-Eugan Plouvien

Secrétaire : Briant Jo, 280, rue Duchesse Anne Plouvien

Secrétaire adjoint : Goguer Alain, Saint-Jaoua Plouvien

Trésorier : Morvan Gilbert, Minihi - Plouvien

Trésorière adjointe : Péron Thérèse, 42, rue Cornouaille Plouvien.

En raison de la grande convivialité qui règne au sein du groupe, de nombreux projets ont déjà été élaborés pour l'année 1994.

Bonne et heureuse année à tous.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

L'ASSOCIATION "BUAL SANT JAOUA"

L'association "Bual Sant Jaoua", dont le nom fait référence à un épisode bien connu de la vie de saint Jaoua, a été créée le 12 novembre 1993 (dépôt des statuts à la sous-préfecture de Brest).

Son OBJECTIF est double :

- inciter les instances communales, départementales, régionales... à RESTAURER et à mettre EN VALEUR la chapelle de Saint-Jaoua, l'une des plus belles et des plus visitées de la région, l'une des plus anciennes aussi, du moins par ses origines, puisque Jaoua, "l'ermite", aurait bâti son ermitage, dans ce site, au VI^e siècle (site actuel de la chapelle + village de Minihi).

Le bureau de l'association a déjà pris contact avec Monsieur Garetta, des Bâtiments de France (= Beaux-Arts) et une deuxième entrevue est prévue au début de 1994. Si le site extérieur est en effet très beau, l'intérieur de la chapelle demande de sérieuses réparations : murs, voûte, statues, vitraux, sablières et poutre de gloire, fresque ancienne à sauver de toute urgence... etc.

- animer ce site religieux historique, qui nous reporte aux origines de la Bretagne (venue en Armorique des "SAINTS" bretons) :
 - d'une part, remise à l'honneur du pardon (comme à Landouzen, Loc-Maze, Saint-Urfold, etc.),
 - d'autre part, faire connaître aux gens du pays et aux touristes, l'histoire de Jaoua et de ses compagnons :

Pol de Léon, Gouesnou, Tégonec... Une petite plaque est déjà disponible au prix de 30 F.

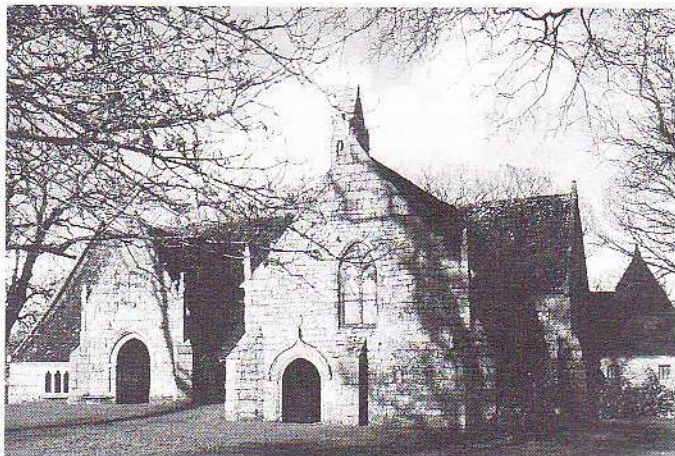
L'association a été, dans un premier temps, voulue et constituée en grande partie par les gens du quartier de Saint-Jaoua. Mais tous ceux qui le désirent peuvent nous rejoindre (et nous espérons qu'ils seront nombreux). Nous avons besoin d'idées, de bonnes volontés et d'ARGENT. Le prix de la cotisation pour 94 est fixé à 50 F (au moins).

Renseignements supplémentaires

Tél. 98 40 00 64

Correspondance : "Bual Sant Jaoua"

BP 13 - 29860 PLOUVIEN



CRÈCHE - HALTE GARDERIE



“Au Clair de la Lune” - 263, rue de l’Argoat 29860 Plouvien - Tél. 98 40 93 72

- L’association crèche-halte garderie “Au Clair de la Lune” de Plouvien a ouvert, en mai 1993, un service d’accueil du jeune enfant.
- Cette association est agréée par la direction de l’action sociale départementale pour accueillir au maximum 13 enfants simultanément.
- Elle fonctionne avec le paiement des parents et des prestations de service (CAF - MSA - Conseil général).
- Cette association propose trois systèmes d’accueil récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Systèmes	Âge de l'enfant	Temps de présence	Tarifs	Précisions
Crèche	2 mois à 3 ans	De 5 à 10 demi-journées par semaine	Selon les revenus et le nombre d'enfants de la famille Prix de journée à partir de 50 F	- Place garantie - Couches, goûter et boissons compris
Halte garderie au forfait	2 mois à 6 ans	De 1 à 4 demi-journées par semaine	90 F la journée (45 F la 1/2 journée)	Idem crèche
Halte garderie occasionnelle	2 mois à 6 ans	À l'heure	12 F l'heure	- Place non garantie - Couches, goûter et boissons non compris

- Pour encadrer les enfants, “Au Clair de la Lune” a embauché une éducatrice de jeunes enfants à temps plein ; une auxiliaire de puériculture à mi-temps, et plusieurs personnes sous contrat Emploi Solidarité.
- “Au Clair de la Lune” est aussi un lieu où l’on peut s’informer, consulter des ouvrages sur la petite enfance, emprunter des jouets, des jeux... se rencontrer, s’entraider.
- Il est possible de venir rencontrer parents et professionnels, et de visiter les locaux du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.



PLOUVIEN FLASH ÉTAT CIVIL

En 1993, Plouvien a connu 46 naissances,
28 décès et 12 mariages.

En 1992, il y avait eu 44 naissances,
18 décès et 12 mariages.

PLOUVIEN AU FIL DE L'HISTOIRE

LA BATAILLE DE PLOUVIEN, CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE 1944-1994

1994 est l'année du cinquantième anniversaire de la libération de Plouvien, ensanglantée par le massacre de plusieurs habitants et une bataille féroce entre les troupes alliées et l'armée allemande.

Louis Bothorel, auteur de "Plouvien, août 1944" (Éditions Skolig al Louarn) nous rappelle ces journées tragiques.

Le lundi 7 août 1944, venant de Loc-Brévalaire, et arborant la bannière étoilée, la Jeep de tête de la 6^e Division Blindée américaine annonçait la Libération. La joie était dans les cœurs et les cloches sonnaient à toute volée. Les libérateurs furent ovationnés, fêtés et comblés de cadeaux par la population. Vins, champagne, cognac sortirent des réserves.

Lors de leur visite du 6 septembre 1991, les vétérans du 174^e Bataillon d'Artillerie de campagne ont évoqué avec émotion le souvenir de l'accueil reçu à Plouvien, de la joie qui explosait tout au long de leur passage.

Le mardi 8 août alors que la 6^e DB avait poursuivi en direction de Brest, les unités composant la 266^e Division d'Infanterie allemande refluaient également sur Brest. Placée sous le commandement du Général Karl Sparig, venant des Côtes d'Armor, la 266^e avait d'abord progressé au nord de la route suivie par la 6^e DB. Puis, entre Guissény et Plouguerneau, elle oblique vers le sud en direction de Brest et, très tôt le mardi matin, les éléments de tête venant du Diouris entrent à Plouvien. Toute la matinée, des groupes motorisés allemands affluent, venant du Diouris et de Boteden : ils prennent position dans le bourg et ses environs et dans la zone du Narret.

Hélas, ce mardi matin, Plouvien bascule dans l'horreur, 24 civils sont fusillés. Le lendemain, venant de Boteden, arrive la partie hippomobile de la 266^e DI : à nouveau 9 autres victimes. Ce sont donc 33 victimes civiles qui jalonnent la route de Boteden au Narret. Elles ont chèrement payé notre Libération. Dans "PLOUVIEN AOÛT 1944" - Éditions Skolig al Louarn - sont relatées les pénibles circonstances de la mort des nôtres, tombés en ces jours de joie et de peine.

En ce cinquantième anniversaire, notre pensée va d'abord vers ces victimes et leurs familles, avec une attention particulière à tous ceux et toutes celles dont les blessures ne sont pas encore refermées.

En ces jours, Plouvien a également été le centre d'une bataille importante mettant aux prises la 266^e DI allemande et la 6^e DB américaine qui dut rebrousser chemin pour anéantir la division du général Karl Sparig. Dans "PLOUVIEN AOÛT 1944", de nombreux témoins ont reconstitué l'essentiel des combats. Les récits américains, que j'ai reçus depuis, permettent de compléter nos propres observations par des précisions sur les combats et les unités engagées.

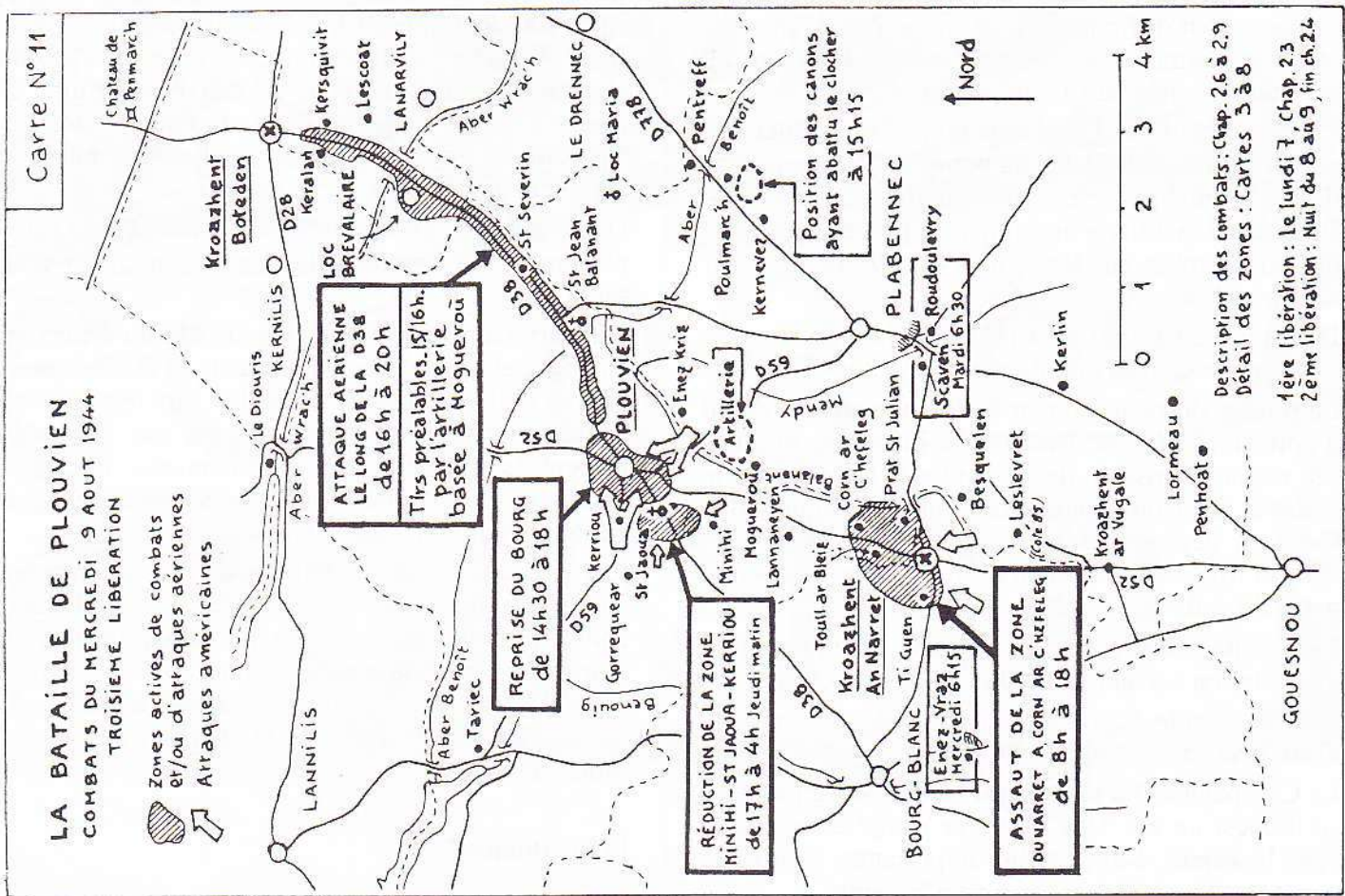
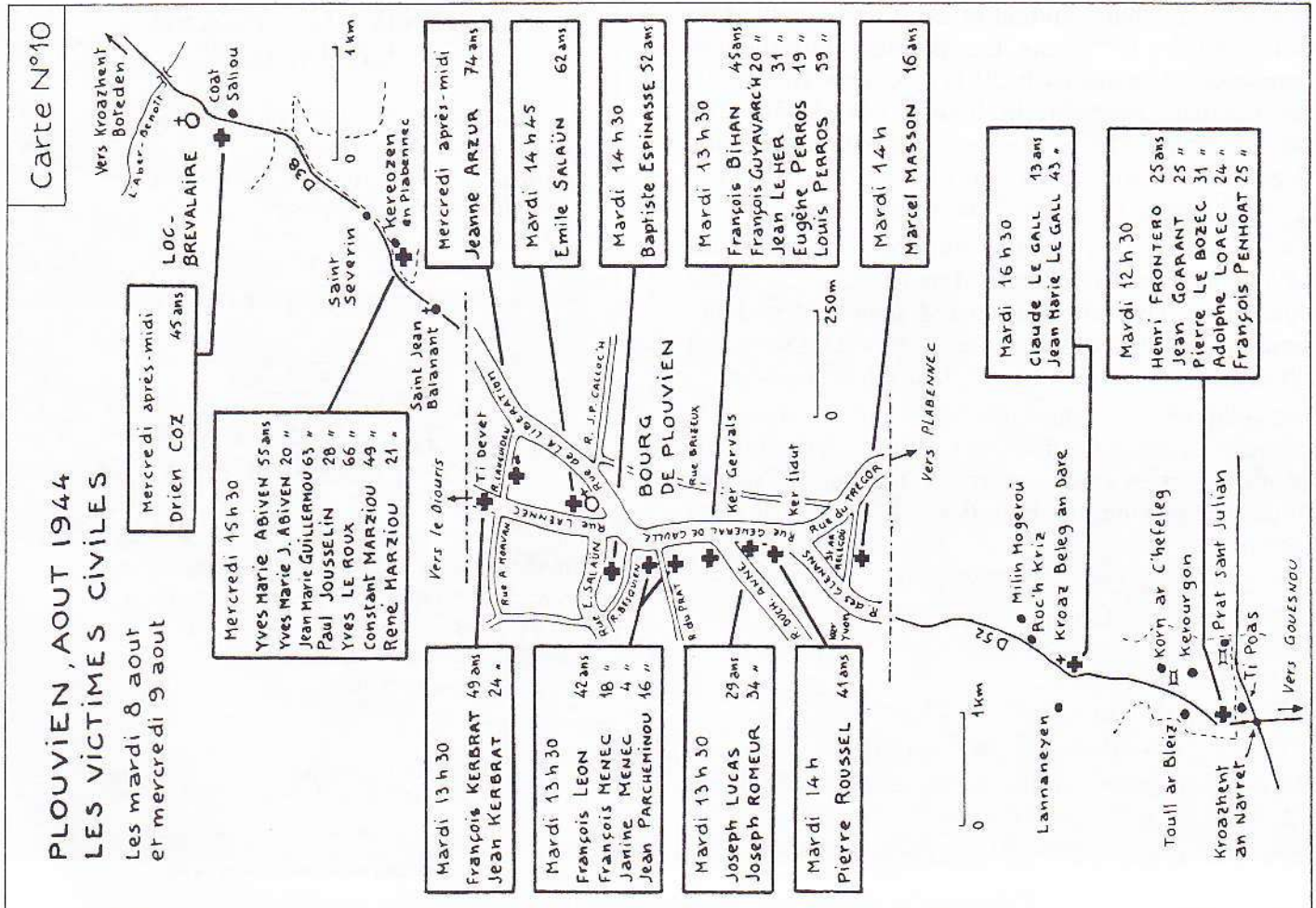
La bataille de Plouvien s'est essentiellement déroulée le mercredi 9 août. Cependant, dès le mardi, les Américains étaient en alerte à la suite d'engagements limités et d'observations aériennes.

A Scaven-Roudoulevry, à la sortie de Plabennec, le groupe d'état-major du Général Sparig est décimé très tôt le mardi matin par une colonne américaine qui faisait route de Kersaint au Narret. Le Général lui-même sera fait prisonnier quelques heures plus tard alors qu'à pied il cherchait à rejoindre Brest.

Dans la nuit du mardi au mercredi, un groupe d'allemands rescapés de la 341^e Division d'Infanterie est également décimé à Enez Vraz à la sortie de Bourg-Blanc. Dans la journée du mardi, de nombreux engagements localisés et de faible importance avaient eu lieu au Narret et au bourg de Plouvien et ses environs.

La bataille de Plouvien du mercredi 9 s'est déroulée sur quatre zones : au Narret, au bourg, sur la D38 du bourg à Boteden, et à Minihiy dans la nuit du 9 au 10.

Le 9 au matin, la coordination américaine était en place pour défaire la 261^e DI allemande qui s'engouffrait dans la nasse de Plouvien. Elle était sous surveillance et ses heures étaient comptées. En fait, depuis la veille, le plan de bataille se mettait progressivement en place. Le Général Robert W. Grow, commandant la 6^e DB, dira à ses hommes d'un ton calme mais solennel : "Ne tirez pas avant que les ennemis ne soient complètement tombés dans le piège puis expédiez-les en enfer."



Au Narret, l'attaque est lancée dès 6 heures. Les combats sont difficiles et meurtriers. Les Allemands résistent champ après champ. Les affrontements ne prennent fin que dans l'après-midi.

Le long de la D38, la colonne hippomobile allemande qui s'étire de Boteden au bourg de Plouvien subit d'abord quelques tirs d'artillerie par le 174^e Bataillon d'Artillerie de campagne puis elle est mise hors de combat par les avions du 19^e Tactical Air Command.

De Minihi à Kerriou, la dernière poche de résistance est liquidée dans la nuit du mercredi au jeudi.

La reprise du bourg, quant à elle, démarre en début d'après-midi. Le 44^e Bataillon d'Infanterie mécanisée reçoit la mission de reprendre le bourg et de le nettoyer. Le Commandant de l'unité, le Major Mac Corrison déploie ses trois compagnies de combat suivant trois axes de pénétration. Elles progressent à partir du sud.

La Compagnie A progresse directement en direction du centre en suivant la rue du Général de Gaulle.

La Compagnie C avance en parallèle sur le flanc droit de la Compagnie A.

La Compagnie B à hauteur du centre-bourg progresse d'ouest en est. Une partie se dirige directement vers le centre, l'autre, plus importante, contourne par le nord pour redescendre vers le centre.

Le long des rues et chemins, deux pelotons du 68^e Bataillon de chars ouvrent et assurent la couverture et l'appui des fantassins. Les sherman mitraillent et canonent. Depuis 14 h 30 jusque vers 18 heures, les combats secouent le bourg. Les dégâts sont considérables. De nombreuses habitations et leurs dépendances sont dans un piteux état. Atteintes aussi : l'église, la mairie, l'école des garçons.

Le Général Grow voulait que cette journée soit sévère pour les Allemands. Mais les Américains ont également payé un lourd tribut pour libérer leurs arrières de forces ennemies importantes avant d'envisager de pouvoir porter leur effort sur Brest.

Des éléments de plusieurs unités américaines ont participé à cette bataille, soit directement dans les combats soit en appui rapproché. L'ensemble de ces unités représente un bon tiers de la Division, à savoir :

- 3 Bataillons de chars (15^e, 68^e, 69^e).
- 2 Bataillons d'Infanterie (44^e, 9^e).
- 3 Bataillons d'Artillerie (128^e, 174^e, 231^e).
- 1 Bataillon de Génie (25^e).
- 1 Escadron de reconnaissance (86^e).
- 1 Groupe d'aviation (363^e de l'USAAF).

Au cours de cette journée, les Américains ont perdu 92 soldats et officiers (32 tués, 60 blessés). 80 véhicules sont détruits, dont 30 de combat et 2 chars.

Le nombre de tués dans les rangs allemands se situe entre 200 et 300, probablement proche de 300, mais il est difficile d'avancer un chiffre précis. Du côté allemand aussi, plus de 200 véhicules détruits, 34 pièces d'artillerie hors d'usage, un grand nombre de charrettes et de chevaux anéantis. Les prisonniers se comptent par milliers.

Dans "An Epic of Brittany", le Général Grow écrira plus tard "les combats du 9 août furent un massacre".

Du Narret à Corn ar C'hefeleg, de Minihi à Kerriou, au bourg et ses environs, le long de la D38, de nombreux civils qui étaient restés chez eux ont vécu ces combats terrés dans leur maison ou leur abri. Malgré la violence des affrontements, ils seront relativement épargnés : une personne tuée, sœur Jeanne Arzur et quelques blessés.

Ces événements se sont déroulés il y a cinquante ans. Cette année seront organisées de nombreuses commémorations dont celle du débarquement en Normandie. À Plouvien, le 8 août, nous commémorerons la Libération et nous nous recueillerons devant le monument élevé à la mémoire de nos victimes civiles.

Louis Bothorel

PLOUVIEN FLASH CHÔMAGE

En novembre 1993, Plouvien comptait 117 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE : 45 hommes (9 de plus qu'à la même époque de l'année précédente) et 72 femmes (une de plus qu'en 1992).

Le taux de chômage à Plouvien par rapport à la population active est de 9,4 % (moyenne nationale : 12 %).

PLOUVIEN FLASH IMPÔTS LOCAUX

En 1993, les taux qui permettent de calculer les impôts payés à la commune ont été les suivants :

- taxe d'habitation 15,48 %
- taxe sur le foncier bâti 16,15 %
- taxe sur le foncier non bâti 35,97 %
- taxe professionnelle 7,95 %

Directeur de la publication : Jean-Louis Le Guen.
Responsable de la rédaction : Christian Calvez.

Remerciements aux correspondants locaux
du "Télégramme de Brest" et d'"Ouest-France"
CLOITRE Imprimeurs : 98 40 18 40